Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 67 (1958)

Heft: 3

Rubrik: Votre Croix-Rouge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

VOTRE CROIX-ROUGE

LES CONFERENCES DES PRESIDENTS DES SECTIONS

La conférence des présidents romands

La conférence de printemps réunissant les présidents des sections romandes de la Croix-Rouge suisse a eu lieu à Lausanne, le 23 mars, sous la présidence du Dr Schauenberg. Une cinquantaine de délégués étaient présents ainsi que M. H. Haug, secrétaire général de la Croix-Rouge suisse, et M. J. Pascalis secrétaire adjoint.

Le premier point à l'ordre du jour était l'étude d'une préparation plus poussée des divers services et des sections de la Croix-Rouge nationale en prévision d'actions immédiates de secours. Un mémoire fort complet rédigé par les soins du Secrétariat général fut l'objet d'une discussion animée. Les problèmes fort complexes posés par les nombreuses suggestions de ce mémoire demandent en effet d'être encore étudiés et approfondis. Le Dr Horace Barbey, de Genève, M. Maison, de Lausanne, et M. F. Bourquin, de Couvet, posèrent entre autres à ce propos d'intéressantes questions.

La commission chargée de préparer une action nationale pour le recrutement de membres présenta ensuite son rapport concluant au renvoi de cette campagne à l'année du centenaire de la Croix-Rouge.

Les collectes de mai de 1958, et de 1959, firent l'objet également d'une étude, plusieurs points furent soulevés.

Un intéressant exposé de M^{lle} Meissner sur les cours d'hygiène et de premiers soins qu'elle a donnés cet hiver à Genève, et auxquels nous consacrons un article dans cette édition, montra également aux délégués des sections romandes l'importance réjouissante prise par la Croix-Rouge de la Jeunesse et les possibilités qui s'ouvrent à cette branche de l'activité croix-rouge.

Conférences des présidents suisses-allemands et tessinois

Les présidents des sections alémaniques de la Croix-Rouge suisse se sont réunis de leur côté à Zurich le 16 mars pour discuter des mêmes problèmes et ceux des sections tessinoises à Bellinzone le 27 mars.

Assemblée générale des délégués

Rappelons que l'Assemblée générale des délégués de la Croix-Rouge suisse aura lieu à Neuchâtel les 31 mai et 1er juin.

Le colonel Hugo Remund a fêté ses 70 ans

L'ancien médecin-chef de la Croix-Rouge suisse, le colonel médecin H. Remund, a célébré le 18 mars son soixante-dixième anniversaire. Le docteur Remund a également dirigé durant la guerre le Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse. Nous lui présentons tous nos vœux de bonheur et de santé pour de longues années.

Une étude de M. Hans Haug

Le secrétaire général de la Croix-Rouge suisse a publié en une plaquette d'une cinquantaine de pages une remarquable étude sur l'avenir et les possibilités de la Croix-Rouge, « Vom Werden und Wirken des Roten Kreuzes », sur laquelle nous sommes heureux d'attirer l'attention de nos lecteurs.

Cours pour aides hospitalières de la Croix-Rouge

En collaboration avec la section de Berne-Mittelland, le secrétariat général de la Croix-Rouge suisse a mis pour la première fois sur pied, ce printemps, un cours d'aides hospitalières de la Croix-Rouge. Ce cours, suivi par dix participantes, comporte 14 leçons de deux heures chacune. Deux leçons sont consacrées à l'enseignement théorique, elles sont données par un médecin; les 12 autres leçons, données sous la direction d'infirmières diplômées, sont consacrées au travail pratique des aides hospitalières auprès des malades. Ce cours sera suivi d'un bref stage dans un service hospitalier. Il s'agit d'un cours d'essai, ses expériences serviront de base pour l'organisation et la mise au point définitive de ce nouveau secteur d'activité de la Croix-Rouge suisse.

Un deuil

M^{lle} Marguerite Reinhard, rédactrice des éditions de langue allemande de notre revue et de notre almanach de la Croix-Rouge suisse, a eu le chagrin de perdre sa mère, M^{me} M. Reinhard-Schmidiger. Nous présentons à notre confrère et collègue l'assurance de notre profonde sympathie.

DANS NOS SECTIONS

Assemblée générale de la Croix-Rouge genevoise

L'assemblée générale ordinaire de la Croix-Rouge genevoise aura lieu le 17 avril à l'aula de l'Université. Après la partie administrative, un film en couleurs de M. Claude Barbey, Des pétroles de l'Arabie aux rizières du Japon, sera présenté et commenté par son auteur.

SECOURS AUX ENFANTS

Cent lits pour les enfants suisses

Une nouvelle distribution de 100 lits complets a eu lieu au début d'avril, dans le cadre de notre action de parrainages pour enfants suisses; des petits compatriotes nécessiteux de 16 cantons différents en ont été les heureux bénéficiaires.

Départ de petits réfugiés

Le 22 avril, 143 petits réfugiés d'Autriche qui viennent de passer trois mois dans des familles ou des homes suisses regagneront leurs foyers. Il s'agit d'enfants d'anciens réfugiés qui ont trouvé asile en Autriche dans les années de l'immédiat après-guerre et de quelques petits Hongrois qui ont quitté leur patrie avec leurs parents en automne 1956. Trois d'entre eux sont repartis avant le terme de leur séjour pour rejoindre leur famille à qui la possibilité d'émigrer venait d'être accordée.

« Beau-Soleil » reçoit des enfants débiles allemands

Depuis le 11 mars, la Croix-Rouge suisse a mis pour plusieurs mois son home « Beau-Soleil », à Gstaad, et le personnel qui y travaille, à la disposition de quel-



Un groupe d'ambassadrices de la Croix-Rouge romande de la Jeunesse à Bruxelles et auprès d'autres juniors.

ques comités provinciaux de la Croix-Rouge allemande désireux de procurer pendant quelques semaines, un changement d'air à des enfants débiles pour lesquels ces organisations verseront à la Croix-Rouge suisse un prix de pension. Le premier groupe, provenant de la Basse Saxe, a séjourné à Gstaad du 11 mars au 9 avril.

Cette activité sera interrompue du 15 avril au 17 mai, le home étant à cette époque-là réservé au Mouvement de la Jeunesse suisse romande. Mais elle reprendra aussitôt après et se terminera, vraisemblablement, à la mi-octobre.

Nos jeunes protégés hongrois

Le journal publié en hongrois et en français par le Comité cantonal neuchâtelois d'aide aux réfugiés hongrois. Le Trait d'union, a commencé la publication en hongrois et en français de l'article paru dans la revue de La Croix-Rouge suisse sur « Le problème des jeunes réfugiés hongrois». La rédaction du Trait d'union invite ses lecteurs à lui faire part de leurs réflexions et de leurs observations. Nous tenons à remercier notre confrère neuchâtelois de son initiative et nous serons heureux de reproduire également les réponses qui lui parviendront.

Gstaad à la télévision

Le 13 février, la télévision romande a projeté dans le cadre de son programme « Ecran magique » un film enregistré à Gstaad, lors du séjour des enfants yougoslaves qui furent nos petits hôtes pendant quatre mois et nous ont quittés à fin février.

Réunion de la Commission du Secours aux enfants

La Commission du Secours aux enfants s'est réunie le 26 mars à Berne.

CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE Des poupées vaudoises s'en vont à Bruxelles et par le monde

Quelques classes vaudoises, sous la direction de leur maîtresse de couture, ont entrepris de vêtir de costumes cantonaux un certain nombre de poupées destinées au stand de la Croix-Rouge de la Jeunesse à l'Exposition internationale de Bruxelles. Une d'entre elles, vêtue en bergère de la Fête des vignerons, nous a été adressée par un groupe des Juniors, les «Fourmis» de la Sarraz. La responsable du groupe a joint à son envoi la charmante lettre que voici:

Je vous prie de ne pas être trop déçu en faisant ma connaissance... car je ne suis pas la belle Palès et ni la déesse Cérès! Je ne suis qu'une simple bergère de la Fête des Vignerons.

Je m'appelle « Rosette 1955 », native de Vevey.

Installée au milieu d'une table pendant que des petites fourmis travaillaient de leurs doigts de fées, je regardais: on cousait, chemise, pantalons, jupons, etc.... tout avec un soin remarquable, et, chose étonnante à cette époque de machines tout se faisait entièrement à la main!

J'ai été bien embarrassée de répondre à une question des petites fourmis; la voici: « Dis petite Rosette, après l'exposition, quel sera ton sort? Est-ce que l'on te reverra, car tu sais, on s'est bien attachée à toi, tu es tellement belle? » - Que leur

Voilà ce que Rosette était chargée de vous écrire et comme il reste une petit place, je vous adresse de la part de toutes les Fourmis, nos cordiaux messages,

Grand-mère Fourmi.

Toutes n'ont pu malheureusement être envoyées à Bruxelles. Elles étaient trop nombreuses. Aussi quelques unes des poupées ont-elles été déléguées comme ambassadrices de nos «juniors» auprès des Croix-Rouges de la Jeunesse d'Allemagne, de France, de Grèce, des Pays-Bas, de Hongrie, de Pologne, de Roumanie et de Nouvelle-Zélande.

Nous sommes certains que toutes nos poupées rencontreront le succès qu'elles méritent. Elles ont toutes été confectionnées avec tant de soins, qu'elles paraissent vivantes. Nous pensons surtout aux fillettes de St-Prex, de Lussy, de Villarzel, de Bottens, de Gimel, de Crissier, de Mur, de Vevey, de la Sarraz qui ont déployé tant d'amour et d'enthousiasme.

Voici la liste des jeunes ambassadrices de la Croix-Rouge vaudoise de la Jeunesse:

Bernoise classe de Mlle Cuendet à Bottens; Saint-Galloise . . . classe de Mme Nicollier à Crissier; Appenzellois et Appenzelloise. Schwytzois et Schwytzoise, Grisonnaise et Neuchâteloise . Bergère de la Fête des Vignerons « Les Fourmis », à La Sarraz; Genevoise classe de \mathbf{M}^{me} Ed. Chaudet, à Lussy-sur-Morges; Appenzelloise et Valaisanne classe de Mme Chaudet, à St-Prex; Fribourgeoise et Tessinoise classe de Mme Lambert, à St-Prex: Dame de Sion . . . classe de Mlle Courvoisier, à Vevey;

costume de fête Collecte de la St-Nicolas

Dame de Zurich

La collecte que les enfants des écoles de Rüti ZH avaient organisée lors de la St-Nicolas a rapporté la belle somme de 2500 francs. Ce montant a été remis à notre Secours aux enfants pour financer l'achat de quelques lits destinés à des enfants nécessiteux de l'Ober-

classe de M. G. Grosjean à Gimel;

Ecole primaire sup., à Villarzel.

land zurichois et de cinq chèvres dont bénéficièrent des petits Grecs de la Macédoine du Nord.

«Rosette» une bergère de la Fête des Vignerons est l'œuvre des

(Photo Pricam, Genève)

Après un cruel accident

«Fourmis» de La Sarraz.

Nos lecteurs se souviennent du tragique accident survenu cet hiver à une fillette de la La Côte-aux-Fées, Marlène A., qui a été cruellement mutilée par un train. Marlène était une «junior» croix-rouge. Sa classe, sa maîtresse l'ont entourée d'affection. Son institutrice écrit à ce propos: « Nous sommes allées lui rendre visite à l'hôpital et avons été réconfortés de la sentir si courageuse, elle ne laisse échapper aucune plainte, depuis la semaine passée elle travaille pour l'école désirant se préparer en vue des prochains examens, elle fait preuve d'une volonté incroyable et donne ainsi une admirable leçon à ses camarades.» L'on sait que la population entière a manifesté de maintes manières sa sympathie à l'enfant victime de ce terrible accident.

Un journal pour les « juniors » romands

Le premier numéro des « Feuillets des juniors romands » édités par le secrétariat romand de la Croix-Rouge suisse de la Jeunesse vient de paraître. Précédé d'une lettre du secrétaire romand, M. Marcel Jenni, les « Feuillets », ronéographiés, qui paraîtront quatre fois par an, donnent de nombreux et vivants renseignements sur l'activité de nos « juniors » et est heureusement illustrés. Adresser la correspondance pour le canton de Vaud à M. Roland Joost, instituteur, à Begnins, et pour les autres cantons à M. M. Jenni, secrétaire romand, 5, rond-point de Plainpalais à Genève.

La Croix-Rouge suisse a établi une répartition de la somme qui lui revient. Cette répartition intéresse les soins aux malades dans leur ensemble (soins généraux, psychiatrie, hygiène maternelle et infantile, soins à domicile et laïques). Le Comité de la Fête Nationale laisse toute liberté à la Croix-Rouge suisse d'utiliser au mieux des besoins et des nécessités le montant réservé au développement des soins infirmiers et qui sera consacré aux buts suivants:

- 10 Développement général de la profession d'infirmière: propagande, recrutement de personnel (présentation de l'exposition itinérante, distribution de brochures, organisation de conférences, projection de films, articles de presse), contacts plus nombreux avec les écoles, aide financière pour l'application de programmes d'essai, analyses de l'organisation du travail.
- 20 Formation et perfectionnement de personnel professionnel: octroi de bourses d'études à des élèves-infirmières ou à des infirmières diplômées désireuses de se perfectionner, développement de l'école de perfectionnement pour infirmières, organisation régulière de cours en Suisse romande, éventuellement aussi mise sur pied d'une école en Suisse française.
- 30 Assistance sociale d'infirmières invalides, malades ou âgées: fonds de secours de la Croix-Rouge suisse et de l'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés (en faveur d'infirmières atteintes de tuberculose), Fondation VESKA pour infirmières partiellement inaptes au travail.
- 40 Développement des soins laïques aux malades: cours de soins aux malades et de puériculture et de soins à donner aux accouchées à domicile de l'Alliance suisse des Samaritains, cours élémentaires de soins au fover et cours d'assistantes hospitalières de la Croix-Rouge suisse (formation de personnel auxiliaire pour les hôpitaux).

Pour la Croix-Rouge suisse

LE BEAU RESULTAT DE LA COLLECTE DE LA FETE NATIONALE 1957

La collecte de la Fête Nationale de 1957 était officiellement faite en faveur de « la Croix-Rouge suisse pour le développement des soins infirmiers et de la Lique Nationale suisse pour la lutte anticancéreuse et les recherches sur le cancer pour le développement de la lutte anticancéreuse». Selon le rapport annuel du Comité de la Fête Nationale qui vient de sortir de presse, le résultat total de la collecte s'est élevé à 1839 309 fr. 06. La vente d'insignes a produit pour sa part 737 244 fr. 81, celle des timbres 1 001 958 fr. 31 (728 907 unités de plus ayant été vendues cette année par rapport à 1956), celle des cartes postales 36 308 fr. 57. De plus, des hôtels, commerces, industries et Suisses de l'étranger ont fait des dons se montant à 63 797 fr. 37.

Lors de son Assemblée générale, qui s'est tenue le 17 mars 1958, le Comité de la Fête Nationale a décidé de répartir comme suit le résultat net de la collecte qui s'élève à 1511424 fr. 69:

Fr. 1 106 000 .- pour les soins infirmiers Fr. 250 000 .- pour la lutte anticancéreuse

Fr. 107 535.95 pour l'intégration des aveugles dans la vie économique

Fr. 47 888.74 pour des fonds divers

Fr. 1 511 424.69

Et un autre pour les « juniors » de langue allemande

Parallèlement aux Feuillets romands, le Mitteilungsblatt des Jugendrotkreuzes est remis aux «juniors» de langue allemande. Il est lui aussi excellemment présenté et paraît en deux éditions, l'une destinée aux élèves des écoles moyennes et l'autre aux maîtres.

SOINS AU FOYER

Un cours de monitrices à Bellinzone

Un cours de monitrices en langue italienne suivi par 12 participantes, dont deux infirmières venues d'Italie, et dirigé par Mile Petschnigg, directrice du Bureau des Infirmières de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge s'est déroulé à Bellinzone, du 4 au 14 mars. Nous publions dans cette édition un article en italien de Mile Cantoreggi sur ce cours.

Et un cours à Lausanne

Un cours de monitrices, qui a débuté le 8 avril et se terminera le 17 avril, a lieu à Lausanne.

Les cours pour sourds-muets

En étroite collaboration avec le bureau romand d'assistance pour sourds-muets et de quelques sections locales, M^{IIIe} Petschnigg a mis sur pied plusieurs cours élémentaires de Soins au foyer réservés à des sourds-muets. Des cours ont eu lieu déjà à Fribourg, Genève et Sion où ils ont suscité un vif intérêt. D'autres se dérouleront encore à Lausanne et dans diverses localités de Suisse romande.

Quatre-vingt trois cours ont déjà été donnés en 1958

Depuis le début de l'année, 83 cours élémentaires de Soins au foyer ont été donnés, soit:

Arare		141				1	Mandach .			2
Azmoos					į.	2	Martigny .			3
Baden						2	Münsterlinge	n		2
Bâle		4	÷	i		4	Neftenbach			2
Charrat						2	Samstagern			2
Chippis						4	Schaffhouse			2
Coire						1	Schönenwerd	i.		3
Ernen		ž.		÷	y.	1	St-Gall			2
Fideris						1	Urdorf			2
Hasel					ž.	1	Ursenbach .			2
Hittnau						3	Versoix .	10.		1
Islikon						1	Wädenswil	100		4
Lenzbou	ırg					2	Winterthour			4
Le Sépe	y					3	Zurich	1.0		23
Lucerne						1				

TRANSFUSION SANGUINE

Plus de 100 000 donneurs inscrits

A fin 1957, l'effectif des donneurs de sang bénévoles s'élevait dans notre pays à 105 898. Rappelons que les besoins de sang vont sans cesse grandissants et que nous avons besoin sans cesse de donneurs en plus grand nombre.

L'apport des centres

L'an dernier, les centres de transfusion ont procuré 8493 donneurs de sang aux hópitaux et aux médecins et 25 844 au Laboratoire central. En outre, ils ont livré 75 048 conserves de sang frais.

En 1957, 25 494 examens sérologiques au Laboratoire central

En 1957, le Laboratoire central a effectué 25 494 examens sérologiques pour la détermination des groupes

sanguins, du facteur physiologique de la coagulation du sang et de la chimie des protides, à l'intention des centres régionaux, des hôpitaux et des médecins.

13 391 unités de plasma

En 1957, le Laboratoire central a fourni 13 391 unités de plasma desséché pour les besoins de la population civile.

292 prises de sang collectives

En 1957 toujours, les équipes mobiles ont procédé à 292 prises de sang collectives.

Publications

Les publications suivantes ayant trait à l'activité de notre laboratoire central, ont paru ces derniers temps:

L'aide à l'Afrique du Nord

En procédant à des distributions de vêtements et de vivres aux réfugiés algériens au Maroc, on s'est rendu compte que la population autochtone était sinon plus, du moins tout aussi nécessiteuse que les réfugiés. Notre déléguée au Maroc, Mme O. Micheli, a par conséquent remis également des secours à des enfants indigènes vivant dans les régions où ont été accueillis des Algé-

Le 15 mars a paru le timbre avec surtaxe au béné-

fice de la Croix-Rouge française à l'occasion de la

journée du timbre 1958. Il représente une fourgonnette

1958 S. LXI 15+5 fr. «Journée du timbre». Fourgonnette

Trois valeurs de la série commémorative de la

Croix-Rouge ont été surchargées l'an dernier pour la

1957 5 c.+15 c. Infirmière et malade, drapeau de la Croix-

rouge. Surcharge dito.

15 c. +50 c. Appareil téléphonique «5.110» et croix

25 c. +50 c. Globe terrestre et croix rouge, noir et

Les postes laotiennes préparent une émission de

quatre valeurs de poste aérienne consacrées à la Croix-

Rouge et sans surtaxe, ces timbres seront respective-

ment de 8, 12, 15 et 20 c. Une première série croix-

rouge a été émise par le Royaume du Laos en 1953,

1953 S. 1 1 § 50+1 § Laotienne portant son enfant et

S. 2 3 \$ +1 \$ 50 Même type. Vert et rouge.

S. 3 § 90+2 § 50 Même type. Sépia et rouge.

cette série, avec surtaxe, comprenait trois valeurs:

« Aereo 1957 ».

et brun

postale et facteurs ruraux. Vert-olive

Rouge, bleu clair et rouge. Surcharge noire

rouge, violet foncé et rouge. Surcharge dito.

croix rouge. Ardoise et rouge.

postale dans un paysage campagnard.

Plasmopathies immunisantes, par A. Hässig et H. Stirnemann, paru dans «Immunité pathologie clinique et recherches», édité par P. Miescher et K. O. Vorländer.

 De la recherche méthodique de substances antithrombozytiques dans le plasma de patients atteints de thrombopénie, Sang, nº 3, 192, 1957, par B. Wuilleret et W. Meyer.

Problèmes actuels de l'immunité hémathologique, par A. Hässig, problèmes modernes de pédiatrie, 3, 1, 1957.

SECOURS A L'ETRANGER Pour les rapatriés d'Indonésie

algériens.

En témoignage d'amitié, le Conseil fédéral et la Croix-Rouge suisse ont accordé, le premier une somme de 15 000 francs, la seconde un subside de 5000 francs en faveur des ressortissants hollandais rapatriés d'Indonésie. Ce montant a permis d'envoyer à la mi-mars à la Croix-Rouge néerlandaise qui procédera aux distributions, 400 couvertures et 200 layettes.

riens. La situation étant identique en Tunisie, le Co-

mité central de la Croix-Rouge suisse a, dans sa séance

du 6 mars, voté un crédit de 10 000 francs destiné à

aider les Tunisiens nécessiteux des environs de Tunis

où la Croix-Rouge secourt également des réfugiés

Les réfugiés en Suisse

L'Office central suisse d'aide aux réfugiés a réuni les 6, 7 et 8 mars à Sachseln, en Obwald, les collaborateurs des diverses œuvres d'entraide aux réfugiés de notre pays. Quelques collaboratrices de la Croix-Rouge suisse, qui sont chargées de l'assistance aux réfugiés hongrois, ont pris part à cette réunion au cours de laquelle le Dr A. Lindt, haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, parla notamment du problème mondial des réfugiés. Le Dr O. Schurch, chef de la Division de police du Département de justice et police et le Dr.R. Tschäppät, chef du Bureau d'assistance aux étrangers et aux réfugiés de la Division de police. entretinrent ensuite l'assemblée du problème des réfugiés en Suisse au point de vue juridique et politique. notamment en ce qui concerne les réfugiés hongrois. Les participants discutèrent ensuite les questions suivantes, compte tenu des expériences faites avec ces derniers: but et activité des œuvres d'entraide, assistance des personnes âgées, asiles de vieillards.

Cette réunion n'avait pas uniquement pour but de donner aux participants l'occasion de discuter de certains points théoriques certes importants, mais aussi de leur fournir la possibilité de s'entretenir mutuellement de leur travail pratique et quotidien, de manière à acquérir une compréhension et une expérience toujours plus grandes de la mentalité et du comportement des réfugiés en général.

CENTRALE DU MATERIEL

Activité en 1957

Notre centrale du matériel n'a cessé d'avoir une grande activité en 1957. Elle a procédé notamment à des achats de marchandises; tous ceux-ci ont été étudiés en détail par la Commission d'achats, ils ont atteint un montant total de plus de 2 millions de francs. Le rapport présenté par la centrale du matériel donne une idée des nombreuses catastrophes qui sans cesse surviennent dans le monde. C'est ainsi que ce service a expédié des secours jusqu'à Djakarta, en faveur des victimes des inondations survenues à Java. D'autres envois à destination de Budapest ont atteint le montant de 1287251 fr. 45. En outre, il a été dépensé l'an dernier 260346 fr. 65 pour l'achat de lits et literie destinés à l'action de parrainages pour enfants suisses.

Réserve de matériel en cas de catastrophes

Indépendamment de son matériel d'hôpital croixrouge, la Croix-Rouge suisse dispose actuellement d'une réserve permanente pour les cas de catastrophes com-

TIMBRES CROIX-ROUGE





Algérie

En même temps que pour le territoire métropolitain, les Postes françaises ont émis la valeur de la « Journée du timbre» pour l'Algérie. C'est le même timbre, tiré en une couleur, avec surcharge verticale bleue « Algérie » sur la marge gauche du timbre.

1958 15+5 fr. Camionnette postale et facteurs ruraux. Surcharge bleue «Algérie». Vermillon.

Belgique

La Belgique a émis à la fin de l'an dernier un timbre commémorant le cinquantenaire des écoles d'infirmières Edith Cavell, M. Depage et St. Camille. Sans être un timbre proprement croix-rouge, cette valeur devait être signalée ici.

1957 30 fr. Salle d'opération et infirmières, « 1907-1957 ». Lie de vin.

Congo belge et Ruanda-Urundi

Voici, d'après le Journal philatélique de Berne, le tirage respectif des deux émissions croix-rouge que nous avons signalées dans notre avant-dernière édition:

Emission du Congo belge: tirage total 300 000 séries Emission du Ruanda-Urundi: tirage total 100 000 séries.

Leur petit tirage semble indiquer que ces séries sont vouées à un avenir intéressant pour les philatélistes.

Suissa

Guatémala

poste aérienne.

Les timbres «Pro Patria» émis en 1957 au bénéfice de la Croix-Rouge suisse ont connu un très gros succès. Voici le chiffre du tirage de chaque valeur communiqué par les Postes fédérales:

5 0 1 5 - 40 40 7 - 4 7 10 000 004 7

J	C. + 5	c.	(S. 16	ae	notr	е	catal	ogı	ıe)	2	283	964	expl.
10	c. + 10	c.	(S. 17)							4	061	950	expl.
20	c. + 10	c.	(S. 18)							3	336	337	expl.
30	c. + 10	c.	(S. 19)							1	149	511	expl.
40	c. + 10	c.	(S. 20)			3				1	359	049	expl.

prenant 4500 couvertures, 2900 draps, 1000 mètres de flanellette, 1000 mètres de cretonne, 100 duvets, 200 oreillers, d'une valeur totale de 130 000 francs.

Matériel d'enseignement et d'instruction

En 1957, la Croix-Rouge suisse a fourni le matériel d'enseignement nécessaire pour la mise sur pied de 570 cours: 415 cours de Samaritains, 96 cours de soins aux malades, 27 cours de puériculture, 5 cours de moniteurs samaritains, un exercice militaire, 26 cours divers.

Une belle initiative vaudoise

POUR ASSURER LE TRANSPORT RAPIDE DES VICTIMES D'ACCIDENTS ROUTIERS

Depuis ce printemps, tout le canton de Vaud bénéficie d'un « Service cantonal d'ambulances » qui permet dorénavant l'appel rapide d'une ambulance automobile en cas d'accident et le transport immédiat du blessé — ou des blessés — à l'hôpital le plus proche du lieu de l'accident. C'est à la collaboration tant de la police et des autorités vaudoises que de nombreuses organisations touristiques ou sanitaires que ce service — le premier en Suisse — a pu être mis sur pied.

Lausanne, Vevey et Yverdon avaient déjà mis en pratique une organisation de cet ordre, elle a pu être étendue à tout le territoire vaudois. Il suffit, en quelque lieu du Pays de Vaud que l'on soit et à toute heure du jour ou de la nuit, d'appeler au téléphone le numéro 17 pour que l'ambulance la plus proche du lieu de l'accident soit alertée dans les cinq minutes qui suivent. De 15 à 20 minutes plus tard celle-ci est sur les lieux de l'accident. Onze centres régionaux d'ambulances ont été constitués à cette fin, à Aigle, Montreux, Vevey, Lausanne, Morges, Rolle, Nyon, Cossonay, Yverdon, Moudon et Payerne. La Vallée de Joux, Sainte-Croix et le Pays d'En-Haut sont desservis par des entreprises privées de la région. Chaque centre rayonne dans un secteur déterminé et dispose d'une ou deux ambulances immédiatement alertables.

Désherbage de ports, rives et plages

avec Herbex spécial

par

Alfred Egli - COPPET - paysagiste

Téléphone 8 60 62

Consultations et devis gratuits

LA CROIX-ROUGE INTERNATIONALE ET L'AFRIQUE DU NORD

Le C. I. C. R. a obtenu une première liste de militaires français capturés par le F. L. N.

M. de Preux, envoyé à nouveau en Tunisie par le Comité international de la Croix-Rouge pour y poursuivre ses négociations en vue d'assurer aux prisonniers français en mains du F. L. N. l'assistance traditionnelle du Comité international de la Croix-Rouge, a obtenu à fin mars les noms de dix militaires français capturés récemment par le F. L. N. Selon l'usage, le C. I. C. R. a averti les familles intéressées. Le C. I. C. R. souhaite pouvoir organiser l'échange de correspondance entre les prisonniers et leurs familles, il exprime l'espoir de recevoir les noms des autres prisonniers français qui seraient entre les mains du F. L. N.

En Algérie

La cinquième mission du C.I.C.R. en Algérie, composée de M. Pierre Gaillard et du Dr Louis-A. Gailland, est rentrée en Suisse au début de mars après avoir passé deux mois et demi en Algérie. Au cours de cette mission, les délégués ont parcouru plus de 15 000 km et effectué 104 visites dans des camps. Toutes facilités leur ont été accordées par les Autorités françaises pour remplir leur mission.

L'AIDE A L'AFRIQUE DU NORD

Secours d'hiver aux réfugiés en Tunisie

Grâce aux apports de diverses sociétés de la Croix-Rouge, le Comité international et la Ligue de la Croix-Rouge ont pu procéder avec le concours du Croissant-Rouge tunisien à des distributions de secours dans les régions du Kef et de Sbeitla notamment. Quelque 60 tonnes de vêtements, de produits alimentaires et de médicaments ont pu être délivrés. Chaque famille recevait une couverture, 1 kg de sucre, 1 kg de savon, des vêtements usagés et, par personne, 1 kg de riz et 1 boîte de lait condensé. Ces distributions succédaient à beaucoup d'autres faites précédemment.

Dès le 15 mars, ces distributions étant arrivées à leur terme, le C. I. C. R. a jugé possible de se retirer de cette action de secours. Dès cette date ce sont la Ligue et le Croissant-Rouge tunisien qui assureront la coordination des envois reçus des Sociétés nationales et leur distribution. Le Comité international poursuit cependant, en Tunisie et au Maroc et en collaboration avec les Autorités nationales, ses activités traditionnelles. Signalons également qu'entre le 25 janvier et le 15 mars, les délégués du C. I. C. R. au Maroc oriental ont pu distribuer aux réfugiés des secours alimentaires donnés par les sociétés nationales de la Croix- ou du Croissant-Rouge pour un montant de 31 millions de francs marocains.

FABRIQUE DE DRAPS

Vetsch S.A. Grabs

Tissus
Couvertures
de laine Pèlerines
Laines à tricoter